

REVUE DE PRESSE Samedi 16 juin 2018



COGNAC Page 17

Aménagement réussi pour les quais



Une petite avancée a été réalisée en face des tours «qui auront vocation à trouver une nouvelle vie», a dit Michel Gourinchas, à l'heure d'inaugurer les quais hier

Obstac I D

■ Cognac a profité du congrès des Villes de France et de la venue du ministre Jacques Mézard pour inaugurer ses nouveaux aménagements, hier matin ■ Une réussite selon tous les participants.

Les nouveaux quais tapent à l'œil

Julie PASQUIER

n emblème. C'est ce que doivent devenir les quais de Cognac, trop longtemps délaissés. Fini le chantier. Hier matin, les nouveaux aménagements ont officiellement été inaugurés, en présence de Jacques Mézard. Le ministre de la Cohésion des territoires, arrivé la veille pour le congrès des Villes de France (lire notre édition d'hier), a parcouru la promenade depuis La Richonne, où il a été accueilli par Bernard Peillon, le P-DG de Hennessy, jusqu'aux tours Saint-Jacques.

«Soyez fier de ce patrimoine et de votre histoire», a-t-il lancé devant un parterre un peu mouillé d'élus et de représentants de la plus grande maison de cognac. Les nouveaux quais, c'est «un bel exemple de ce que nous devons faire avec nos fleuves», a-t-il ajouté, souhaitant «longue vie à Cognac, à la salamandre et au bras armé».

Un bel exemple aussi, de ce qui peut être fait en matière de «revitalisation des centres-villes», a es-



Accueilli par Bernard Peillon à La Richonne, Jacques Mézard a pris la direction des tours Saint-Jacques avec les élus du territoire.

timé Jérôme Sourisseau, le président de l'agglo. Et c'est bien de cela dont il était question, ces deux derniers jours, avec la signature de la convention Action cœur de ville. «Sur ces quais, bien avant internet, nous étions déjà connectés avec le monde entier puisque c'est d'ici que partait le cognac», a rappelé le maire de Bourg-Charente et conseiller départemental. Mais les Cognaçais s'étaient un peu détournés de leur fleuve, au fil du temps. Les quais s'étaient dégradés. «Ce grand chantier était incontournable pour Cognac et pour le territoire, a glissé Jonathan Muñoz. Il met en valeur la ville et son produit.»

«Une réussite incontestablement», s'est aussi réjoui Michel Gourinchas, à l'heure de couper le ruban. Porté par la Ville et l'agglo, le chantier a été mené en suivant plusieurs objectifs: rénover une chaussée très dégradée, donner davantage de place au cheminement doux et rendre le lieu incontournable pour les touristes. Le coût total des travaux s'élève à 2 261 559 € HT, dont 53 % ont été pris en charge par l'État, via le Fonds national d'aménagement et de développement des territoires et les Territoires à énergie positive et croissance verte. Grâce à Ségolène Royal, entre autres. «Ce n'est pas souvent que je dis du bien de notre ancienne présidente de Région», a souri le maire. Ont également participé la Région et le Département. «Un projet de longue haleine, re-

«Un projet de longue haleine, reconnaît Alain Gry, l'architecte de La Rochelle, qui a été missionné. Ça fait au moins dix ans qu'on y travaille.» Et maintenant, place aux balades!

Le nouveau régime indemnitaire fait grogner

Les 15 agents du garage du conseil départemental étaient en grève hier. Ils disent être perdants face au nouveau régime indemnitaire.

Lénaëlle SIMON Lsimon@charentelibre.fr

ls ont débrayé toute la journée hier, reconduisent le mouvement lundi -avec l'appui d'autres services- et peut-être au-delà en fonction des forces disponibles. Les quinze agents du garage du conseil départemental, accompagnés de quelques-uns de leurs collègues des centres routiers et du service aux personnes, qui instruit les demandes d'aides, étaient en grève à l'appel de la CGT. Ils protestent contre le Rifseep, le nom barbare qui désigne le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires mis en place par Emmanuel Macron, qui souhaite ainsi «accroître la part de mérite» dans la rémunération.

((Jusqu'à 150€ de moins chaque mois))

Pour l'heure, 1000 agents départementaux -soit les deux-tiers- ont basculé sur ce nouveau régime. Et ils ne s'y retrouvent pas, assure Alfredo Voisin, co-animateur du syndicat au Département, «Nous avions voté contre la mise en place de ce régime. Il y a des agents qui sont gagnants, d'autres perdants. Pour ma part, je perds 10€ par mois mais certains chefs de secteurs perdent jusqu'à 150€ par mois, explique le délégué. Dans ce cas, ils touchent une prime de compensation mais cela nous pose deux soucis: d'une part, cela signifie que l'on était trop payé pour ce que l'on fait, et d'autre part, qu'en sera-t-il de nos successeurs? Ils n'auront pas cette prime car ils n'auront pas connu l'ancien système.»

Alfredo Voisin s'interroge aussi sur la pérennité de cette compensation,



Les agents du garage départemental ont débrayé hier toute la Journée.

Photo L.S

votée par la collectivité, en cas d'alternance politique. Il pointe également un autre constat: «Nos métiers ne correspondent pas à leur qualification dans la grille. Nous sommes mécaniciens mais considérés comme agents spécialisés.»

«500 000€ de primes de plus que l'an passé»

Une collègue du service aux personnes explique que depuis janvier, elle a été «rétrogradée dans la grille tarifaire». «On est gestionnaires de dossiers mais dans la grille, on est considérés comme faisant uniquement de la saisie. Ça ne correspond pas à notre fiche de poste.»

Au-delà, ces fonctionnaires en colère dénoncent «une inéquité de traitement». «Le texte propose un plafond maximum de primes. En Charente, certains touchent 30% du montant maximum pour leur grade, quand d'autres ont 100 %, comme le directeur général des services qui touche 4165€ de prime mensuelle», avance t-il.

«C'était déjà comme ça avant et la rémunération du DGS reste trois à quatre fois moindre que dans le privé, répond Alexis Vialle, le DRH, qui est allé rencontré les grévistes hier matin. Simplement, en ayant mis fin à tout un maquis de primes, le Rifseep apporte plus de transparence, de lisibilité et d'équité.» Sur la base de chiffres, il fait une analyse tout autre, «Cette année, on a octroyé 500 000€ de primes de plus que l'an passé. Sur 1000 agents, 700 ont gagné, en moyenne, 50€ bruts par mois. Les autres auront l'indemnité compensatrice jusqu'à la fin de leur carrière.» Sur la crainte de la CGT de la voir disparaître, il estime que politiquement, même en cas d'alternance, cette décision passerait mal.

Trafic d'armes

Moulidars: le viticulteur reste en prison

a chambre de l'instruction de Rennes a décidé hier matin de maintenir en détention provisoire le viticulteur de Moulidars, âgé de 50 ans, impliqué dans un vaste trafic d'armes (voir CL d'hier). Une quarantaine de fusils et pistolets avaient été retrouvés chez lui la semaine dernière. La chambre estime qu'il reste de nombreuses zones d'ombres à éclaircir sur le comportement du quinquagénaire et sur l'impressionnant arsenal dont il disposait à son domicile. Il devra être entendu à nouveau par le juge d'instruction. Il y a quelques mois, l'enquête avait démarré à Nantes pour une suspicion d'attentat terroriste. Placé en détention provisoire vendredi dernier à l'issue de sa garde à vue, comme quatre autres personnes, le père de

famille, conseiller municipal de sa commune, plaidait la naïveté et l'inconscience. Les enquêteurs ont tout de même retrouvé dans la maison familiale, 39 fusils non déclarés, 3 pistolets, un fusilmitrailleur et une Kalachnikov. 30.000€ en liquide ont aussi été saisis chez lui. Il aurait rencontré un homme au stand de tir d'Angoulême, il y a quelques mois, avec qui il avait démarré un trafic. Les armes auraient été revendues à des trafiquants de drogue dans les quartiers Nord de Nantes. L'homme devra patienter en prison avant de pouvoir reprendre les rênes de son entreprise, qui emploie deux personnes à temps plein et des dizaines de saisonniers au moment des vendanges, et de s'occuper de sa fille de 10 ans

CHARENTE

La vente de carburant en jerrican est finalement autorisée

En deux jours, l'arrêté avait déjà fait couler beaucoup d'encre. Le préfet de la Charente avait décidé d'interdire la vente de carburants en jerrican pendant toute la durée du mondial de foot, soit du 14 juin au 16 juillet, par crainte de troubles à l'ordre public. Hier, le préfet a abrogé l'arrêté, mal compris du public. Vous pouvez donc à nouveau aller remplir vos jerricans à la pompe.

MICHEL GOURINCHAS

est passé maître dans l'art de l'esquive. Alors qu'il assurait ne pas vouloir revenir sur la période de paiement du parking de la Salle verte malgré la grogne des salariés de la maison Hennessy ce lundi, le maire de Cognac a changé d'avis le lendemain. Pas une reculade, du bon sens selon lui. Comme ça l'avait été en avril dernier pour détricoter



le plan de stationnement sur lequel il n'était pourtant pas question de faire marche arrière lors de sa mise en place en novembre 2017. Reste qu'à trop user du bon sens, le risque est de craquer sa veste. Et à la prochaine grogne, de devoir retourner son pantalon. Le maire en rigole: «Pour ce qui est du rétropédalage, il paraît que j'ai l'habitude», a-t-il entamé son discours, hier, à l'heure d'inaugurer les quais. Sur ce coup-là, plus de marche arrière possible.

Un cinéma au doyenné: la mairie tente l'essai

La Ville et le réseau de salles Utopia étudient la création d'un ciné d'art et d'essai au doyenné. Seul son coût pourrait freiner le projet.



Marc BALTZER m.baltzer@charentelibre.fr

epuis que ça se sait, je reçois des mails, des coups de fil... Il y a même une dame qui m'a dit: «Si ca se fait, je ne quitte pas Cognac». J'aimerais bien qu'elle reste!» Danielle Jourzac, l'adjointe à la mairie chargée du centre-ville, est ravie de pouvoir enfin lever le voile. Celui du projet de Cognac pour l'ancien doyenné de la rue Aristide-Briand, acquis par la Ville en 2016 via l'Établissement public foncier (EPF). Le secret a été éventé jeudi, durant la visite du ministre Jacques Mézard (lire CL d'hier). «On aimerait y installer un cinéma d'art et d'essai (...) avec le groupe Utopia, lâche le maire, Michel Gourinchas. Je ne vous dirai pas où ça en est exactement, mais c'est très bien parti.»

Utopia est un réseau de salles d'art et d'essai indépendantes, généralement gérées sous forme coopérative. Inventé en 1976 à Avignon par Anne-Marie Faucon et Michel Malacarnet, le concept s'est développé dans une quinzaine de sites, dont Bordeaux et Montpellier. ll va falloir voir si c'est raisonnable.

«On a fait plusieurs visites à Cognac, confirme Michel Malacarnet. C'était en 2016, quand le seul cinéma devait quitter la ville.» En quête d'une nouvelle offre cinéma, les élus avaient alors proposé à Utopia deux sites: celui du doyenné et celui de l'ancienne école Jean-de-La-Fontaine. Cette dernière est devenue un centre de loisirs (le Petit-Parc) et il ne reste plus que le doyenné pour Utopia. «Un endroit magnifique, reconnaît Michel Malacarnet. Mais compliqué à aménager...»

C'est le problème pour l'instant, car Utopia a pour habitude de financer ses travaux bien qu'étant locataire, en échange d'un bail de longue durée à un loyer symbolique. Mais ce sera le seul frein. Car la Ville et Utopia ont déjà contacté celle qui pourrait devenir la future gérante du cinéma cogna-

çais. «Une jeune femme de chez vous qui est très motivée», indique Michel Malacarnet. Il s'agit de Stéphanie Roy, 33 ans, qui a grandi à Saint-Même-les-Carrières. Après des études d'agriculture, elle a été happée par le cinéma et travaille actuellement comme assistante de direction à l'Utopia de Montpellier. «C'est un très beau projet, s'enthousiasme celle qui suit actuellement une formation... de directeur de cinéma, comme par hasard. Mais il va falloir voir si c'est raisonnable. compte tenu des travaux.»

La mairie fera tout pour. «Les plans sont finis, le topographe est passé, annonce Danielle Jourzac. Il pourrait y avoir trois salles, un restaurant, et il resterait encore 100 m2.» Reste donc à chiffrer tout cela et à trouver les modalités de financement. «On se battra, c'est une priorité», annonce Danielle Jourzac. La preuve: l'aménagement du doyenné est inscrit au projet de Cognac pour l'Action cœur de ville, ce dispositif d'État destiné à aider les centres-villes à se redynamiser. Dans le meilleur des cas, le cinéma ouvrirait d'ici à 18 mois.

Préavis de grève maintenu au lycée Louis-Delage



Après l'occupation de leur établissement lundi, les profs de Louis-Delage attendent des nouvelles du recteur pour savoir quelle suite donner à leur préavis. Photo G. B

onsidérant que «la mobilisation unitaire des parents et des personnels pour le maintien de toutes les classes du collège, avec le soutien de Sud Éducation, de FO et des parents élus au conseil d'administration, a permis d'obtenir la satisfaction de leur revendication», le syndicat FO des collèges et lycées de Charente a pris acte de la décision de l'administration rectorale «d'annuler la fermeture d'une classe de 5° » à Félix-Gaillard. Il lève donc en conséquence le préavis de grève qu'il avait déposé conjointement avec Sud Education du 14 juin au 6 juillet.

Le préavis en revanche, est toujours en vigueur à compter de ce lundi 18 juin, au lycée professionnel Louis-Delage où «on attend des nouvelles du recteur pour décider des suites à donner», indique Jean-Christophe Lamarque, le représentant Snetaa-FO de l'établissement dont le proviseur, Thierry Florin, a rencontré les services académiques dans la semaine.

Lundi, la quasi-totalité des professeurs avait occupé le lycée durant la nuit en signe de protestation à la suppression annoncé d'un demiposte administratif.

Bréville: retour aux urnes après une envolée d'élus

Six conseillers sur quinze ont démissionné en trois ans. Nouveau scrutin en vue dans ce village longtemps miné par les batailles de clans.

Marc BALTZER m.baltzer@charentelibre.fr

uerre des clochers, le retour? A Bréville en 2014, l'élection du maire Mehdi Kalaï devait clore une décennie de conflits politiques à rebondissements, qui avaient valu à la commune la succession de trois maires en quatre ans. Les polémiques, notamment autour du projet de pôle des métiers d'art du bois, avaient fini par dégoûter les élus sortants de se représenter en 2014 (lire CL du 2 avril 2014). Quelques jours avant la date limite, Mehdi Kalaï avait réuni quinze noms et constitué une équipe inédite pour «ramener la paix, œuvrer à la réconciliation»... et surtout pour éviter que Bréville soit rattachée aux voisins de Cherves-Richemont, comme le prévoit la loi en cas d'absence de candidat.

L'ambiance s'est tout de même apaisée.

Raté: si «l'ambiance s'est tout de même apaisée», selon Mehdi Kalaï, l'union sacrée a fait long feu. Les 1^{ec} et 8 juillet prochain, il faudra revoter car en trois ans, six élus sur quinze ont démissionné, que ce soit à cause de désaccords ou de changement de vie (1).

Et surprise: il y aura cette fois deux listes. La première est soutenue par le maire sortant et regroupe Carole Besson (fonctionnaire), Sébastien Nardonne (ou-



Lors des derniers vœux de Mehdi Kalaï, maire (au micro), le conseil était déjà amaigri, avec onze élus sur les quinze initiaux. Depuis, deux autres ont démissionné.

Il va falloir revoter.

Photo archives CL

vrier), Annie Mezit (agent hospitalier), Thierry Desgoulières (ouvrier), Pierre Maitre (ouvrier) et Frédéric Favereau (mécanicien). Elle vise tout simplement à «compléter le conseil pour mieux travailler», indique sobrement Mehdi Kalaï.

L'opposition demande de la transparence

En face, il y aura six noms tirés par Daniel Borgne, transporteur à la retraite, installé depuis 2015 à Bréville en provenance du département du Nord. Il est accompagné d'Hélène Borgne, retraitée de l'Éducation nationale; de Danielle Grollier, retraitée de la viticulture; de Patrice Gandon, mécanicien; et de Bernadette Pollet, commerçante retraitée. Cette nouvelle opposition demande à *«être plus au* courant de la vie de notre municipalité» et réclame *«une informa*tion réelle des décisions prises (...) en temps et en heure».

Une manière de critiquer une gestion jugée trop personnelle du maire. Qui affirme, de son côté, n'attendre que des bonnes volontés pour se rendre aux réunions de travail.

(1) Un conseil doit être renouvelé s'il perd un tiers de ses membres. À Bréville, Vincent Garnaud et Richard Thoraux ont démissionné en 2015; Damien Diot et Christophe Joslet en 2016; puis Alexandra et David Robert en avril.

Spectacles

CHÂTEAUBERNARD

Danse classique et modern jazz

Spectacle de danse hip-hop de l'école

Estelle Simon.

» Le Castel. 14h. 8€.

Réservation obligatoire.

06 75 72 63 43.

Guerre ouverte entre Leclerc et Bercy

- Le ministère de l'Economie et des Finances poursuit l'enseigne pour avoir imposé des remises de prix à ses fournisseurs
- Bercy les considère illégales■ Et demande 108 millions d'euros à Leclerc.

e ministère de l'Economie et des Finances a assigné hier Galec, la centrale d'achat du groupe Leclerc, devant le tribunal de commerce de Paris pour avoir imposé des remises qu'il considère comme «illégales» à ses fournisseurs, lui réclamant le paiement de 108 millions d'euros.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a constaté que de 2013 à 2015, Galec imposait une remise additionnelle de 10 % à une vingtaine de fournisseurs pour les produits qui étaient, l'année précédant les négociations, «également commercialisés par une enseigne de hard discount concurrente», a-t-elle précisé dans un communiqué.

«Ces clauses, on les considère comme illégales» a déclaré Loïc Tanguy, directeur de cabinet de la DGCCRF. Cette dernière de-



La centrale d'achat du groupe Leclerc, Galec aurait exigée une remise de 10 % à une vingtaine de fournisseurs.

mande la condamnation de Galec à une amende de «25 millions d'euros au regard de la gravité de ces pratiques», et à restituer aux fournisseurs les «sommes indûment perçues à hauteur de 83 millions d'euros». «Il pouvait y avoir une négociation sur une réduction associée à des contreparties, comme des mises en avant promotionnelles, mais il y avait, en complément, 10 % qu'on ne peut pas expliquer, sauf par le fait que le produit concerné était référencé chez ce hard discounter l'année précédente», détaille Loïc Tanguy.

La répression des fraudes a mené l'enquête entre 2015 et 2017 sur ces avantages sans contrepartie, qui sont contraires au code de commerce sur l'équilibre des relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs. «Il y a un déséquilibre structurel dans les négociations parce que le fournisseur peut difficilement se passer de signer un contrat avec un distributeur», explique Loïc Tanguy.

Une procédure d'au moins un an

Ces pratiques ont essentiellement concerné des marques de produits alimentaires, d'où l'impact de ces négociations pour les filières agricoles, a-t-il précisé. «On fait des assignations pour protéger l'économie, on ne défend pas des entreprises en particulier», argumente Loïc Tanguy. «Ce déséquilibre dans les contrats (...) a un impact qui se propage tout du long de la filière.» «C'est la même règlementation qui a conduit à ce que le ministre assigne Amazon, Google et Apple au cours de ces derniers mois», ajoute-t-il. E. Leclerc est le premier groupe français de grande distribution. Le PDG de l'enseigne, Michel-Edouard Leclerc, a pour sa part réagi avec ironie à cette assignation «politique», disant sur son blog y voir un «effet d'annonce (qui) permet aux politiques de mettre en scène leur pouvoir de gendarme contre le méchant distributeur».

«Taper la distrib (ution) sert d'ersatz à la réforme agricole», a encore ajouté M. Leclerc, pour qui «les plus avisés observeront que cette assignation révèle que si E.Leclerc vend moins cher, il n'a pas toujours les meilleures conditions d'achat!» Un calendrier de procédure a été élaboré vendredi lors d'une première audience au Tribunal de commerce de Paris. La procédure pourrait durer un an ou deux, selon Bercy. Début mars, des perquisitions par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avaient eu lieu au siège de l'enseigne située à Ivry-sur-Seine (Valde-Marne), dans le cadre des négociations commerciales annuelentre industriels distributeurs. Elles s'inscrivaient dans le cadre des contrôles renforcés que la DGCCRF met en place chaque année au cours des négociations commerciales.

Dépenses L'Elysée défend un vol de 110 km

L'Elysée a justifié hier un déplacement effectué la veille par Emmanuel Macron à bord de l'avion présidentiel Falcon entre La Roche-sur-Yon (Vendée) et Rochefort (Charente-Maritime), deux villes distantes de 110 kilomètres. Ce trajet a été réalisé au cours d'un déplacement de deux jours en



province ayant mené le chef de l'Etat de Montpellier en Vendée mercredi, puis jeudi matin en Charente-Maritime, où l'avion s'est posé sur la base de l'armée de l'air de Rochefort, avant un retour sur Paris en fin de journée. Pour l'Elysée, l'utilisation du Falcon a répondu à des nécessités logistiques et sécuritaires. «Le Falcon du président permet de réaliser une extraction rapide en cas de nécessité. Cette rapidité repose sur la proximité entre le lieu où se trouve le président et le lieu où stationne l'avion», explique la présidence. «Le Falcon aurait de toutes façons dû aller de la Roche-sur-Yon à Rochefort pour être au plus près du président. Plutôt que de voler à vide pour ce faire, il a volé avec le président et une partie de sa délégation», ajoute-t-elle.

Paris et Rome calment le jeu

Après un début de semaine tendu sur la question migratoire, l'heure était à l'apaisement pour les dirigeants français et italiens, après leur tête-à-tête hier à Paris.

e chef du gouvernement populiste italien Giuseppe Conte et Emmanuel Macron ont affiché une certaine unité vendredi sur la gestion des migrants, plaçant leurs espoirs dans une mobilisation européenne pour gérer cette crise qui frappe l'Europe, exaspère l'Italie et menace de faire chuter Angela Merkel.

«L'Europe a manqué ces dernières années d'efficacité et de solidarité (...) Sur ces sujets, il ne saurait y avoir une réponse nationale», a déclaré le président

La bonne réponse est européenne.

français au cours d'une conférence de presse avec M. Conte. Les deux hommes ont eu un déjeuner de deux heures destiné à apaiser la crise franco-italienne, déclenchée par la décision de Rome de ne pas laisser accoster l'Aquarius, navire chargé de migrants qui fait actuellement route vers l'Espagne.

«La bonne réponse est européenne», a ajouté le président français. «Nous misons sur une approche intégrée pour résoudre ces problèmes», a ajouté M. Conte. Concrètement, les deux hommes disent souhaiter sortir l'UE de sa vacuité stratégique sur cette crise, en suivant trois pistes: modifier les règles de Dublin qui font peser une lourde charge migratoire sur les pays



Les deux dirigeants ont affiché une bonne entente hier à l'Issue de leur entretien, Giuseppe Conte surnommant même le président français de «l'ami Emmanuel».

Photo AFF

d'entrée du sud de l'Europe, renforcer la protection des frontières extérieures et accentuer la coopération et le développement dans les pays d'origine des migrants, notamment en installant en Afrique des centres européens de tri des migrants.

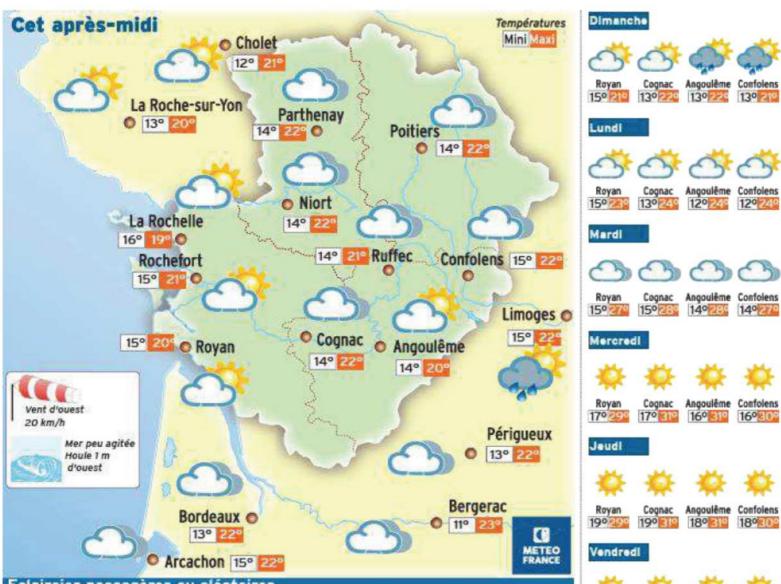
«Changement de paradigme»

M. Macron a par ailleurs évoqué des *«initiatives complémentaires»* avec certains pays européens, citant l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, alors qu'il semble très difficile de trouver un accord unanime au Conseil européen des 28 et 29 juin. Sur le règlement de Dublin, qui impose le renvoi des migrants dans le premier pays européen ayant enregistré leur demande d'asile, Giuseppe Conte a dit son désaccord avec les propositions de réforme sur la table. «L'Italie est en train de préparer sa propre proposition», a-t-il dit, évoquant «un radical changement de paradigme, une nouvelle approche intégrée».

Emmanuel Macron s'est dit favorable à ce que «nous puissions réaligner nos droits d'asile et nos règles collectives pour éviter le dysfonctionnement que connaît l'espace Schengen» qui abolit les frontières au sein de ses membres. «Nous devons créer des centres européens dans les pays de départ» des migrants avant qu'ils ne se lancent dans la traversée de la Méditerranée, a plaidé M. Conte, aux côtés d'Emmanuel Macron qui a également souhaité développer les «missions de nos agences en charge de l'asile (...) de l'autre côté de la rive». Les deux dirigeants ont aussi souhaité un renforcement de l'agence européenne de protection des frontières Frontex, l'idée étant d'en faire «une police des frontières européennes en augmentant fortement ses effectifs», a expliqué la présidence française.

■ LIMITATION À 80 KM/H Le décret signé par Édouard Philippe

Le Premier ministre a signé hier le décret officialisant la réduction de la vitesse maximale autorisée sur certaines routes. La mesure entrera en vigueur le 1er juillet.



Eclaircies passagères ou aléatoires.

Il est probable que des éclaircies se manifestent de temps à autres.





EUROPE	O goslo	Stockholm	Moscou
Dublin	Bruxelles	Vienne Varsov	
Lisbonne Ma		lome	Bucarest Sofia
	~ (E	372	Athenes



























Royan

Cognac Angoulême Confolens

180 200 190 180 180 180 180

HIER	Mini	/ 16h
Angoulême	15°	19°
Cognac	16°	22°
Ruffec	15°	19°
Confolens	15°	20°
Barbezieux	15°	19°
Bordeaux	15°	20°
La Rochelle	16°	20°
Royan	16°	22°
Poitiers	15°	18°
Limoges	15°	19°

LES MARÉES	COEFFICIENTS 100 - 98			
	Plein	e mer	Basse	mer
Royan	07h40	19h59	01h20	13h36
La Rochelle	07h25	19h44	01h05	13h23
Oléron	07h19	19h36	01h00	13h18
Arcachon	08h10	20h31	02h00	14h17

TEMPÉRATU	ILYA		
	15 ANS	30 ANS	50 ANS
Angoulême	18 ° 33 °	13 ° 27 °	8 ° 24 °
Cognac	20°31°	14 ° 27 °	12 ° 25 °
La Rochelle	20°25°	15 ° 26 °	13 ° 22 °
Niort	19 ° 32 °	14 ° 25 °	10 ° 24 °
Poitiers	18 ° 30 °	12 ° 25 °	10 ° 22 °



PHOTOANNELACAUD

Cognaca inauguré ses quais flambant neufs

BORDS DE CHARENTE Le ministre Jacques Mézard a prolongé son séjour charentais pour couper le ruban. Page 20



Le rubana été coupé par les officiels, hier matin, vers 10 h 20. PHOTOS LOIC DEQUIER

Enfin inaugurés!

URBANISME Après dix ans d'attente et deux ans de travaux, les quais ont été inaugurés en présence du ministre Jacques Mézard

n ministre, un préfet, une députée, un président d'Agglomération, un maire... Clic clac, quelques photos. Et voilà, les quais ont été inaugurés.

Hier matin, l'événement n'a pas attiré les foules. Les quais rénovés ont été rendus aux piétons voilà quelques semaines, et la cérémonie officielle n'a fait venir que des politiques, beaucoup de policiers, et peu d'anonymes. S'il n'y avait pas de quoi chambouler le quotidien des Cognaçais en termes d'annonces, les discours de chacun des protagonistes méritent tout de même que l'on s'y attarde.

En premier lieu, celui de Michel Gourinchas. Costume des grands jours, sourire des bons jours, le maire de Cognac en goguette savoure l'instant, celui du coupage de

L'un des plus gros investissements de la Ville des dernières années ruban. Il faut dire qu'il avait promis la réfection des quais en 2008, au moment où il était simple candidat à la mairie. Dix ans après, le premier magistrat

a tenu sa promesse en signant l'un des plus gros investissements de la Ville des demières années. « C'est un grand moment, a-t-il commencé par déclarer. Les quais, c'est incontestablement un lieu important. Nous devons en faire un emblème de la ville. En tout cas, nous y avons travaillé d'arrache-pied. » Mais il n'oublie pas de jouer collectif: un

mot pour Robert Richard, l'ancien président de Grand-Cognac qui n'a pas pu se déplacer. Mais aussi pour l'État, pourvoyeur de 1,3 million d'euros sur un budget total de 2,2 millions (hors taxes). Et une personne en particulier : Ségolène Royale, à l'époque ministre, avait validé la demande de subvention de Cognac. Or, l'ancienne présidente de Poitou-Charentes et le maire ne sont pas en bons termes. « Je n'ai pas l'habitude de faire ses louanges, mais je remercie Ségolène de ce qu'elle a fait. »

Ungentil tacleau maire

Autre financeur, Jérôme Sourisseau. L'Agglomération dont il est président a pris la co-maîtrise d'ouvrage. « Quand on tire dans le même sens, on fait avancer notre territoire », a avancé, très sénatorial, celui qui est aussi maire de Bourg-Charente.

Quant à Jacques Mézard, son discours fut très concret. « Le gouvernement est attaché à ce que tous les territoires puissent se développer, et à ce que les habitants trouvent les

moyens de bien y vivre au quotidien. » Plus tard, un raisonnement très macronien. « Soyez fiers de ce patrimoine, a insisté le ministre de la Cohésion des territoires. » Non sans faire un gentil tacle à Michel Gourinchas et sa remarque « Cognac est un îlot de pauvreté dans un océan de richesses ». « Certes, il faut décrire les difficultés... D'ailleurs, vous êtes maître en la matière, s'est amusé Jacques Mézard. Mais il faut mettre fin aux discours pessimistes. Il y a des immenses capacités sur ce territoire [une référence à l'économie du cognac, NDLR]. Le gouvernement est conscient de ce que vous apportez au pays. »

Pas vraiment des paroles vaines. Le ministre a poursuivi sa visite par un parcours chez Hennessy, à l'initiative de son président, Bernard Peillon. En plus d'être numéro 1 du cognac, la maison a donné son nom aux quais. L'occasion pour Jacques Mézard de s'initier au nectar en participant au comité de dégustation du jour. Mais là, la presse n'était pas conviée.



Bernard Peillon, PDG de Hennessy (qui donne son nom aux quais), a fait visiter les lieux au ministre Jacques Mézard

CHÂTEAUBERNARD

Un conte musical fédère les conservatoires

Devant un parterre familial bien fourni, les élèves de l'école départementale de musique, du conservatoire de Barbezieux et des classes Cham (classe à horaires aménagés en musique) de l'école Anatole-France à Cognac ont offert le contemusical « L'Aventure du nain malin » dimanche dernier au Castel après que d'autres enfants se sont produits à Barbezieux samedi soir.

Une œuvre écrite et composée par Vincent Francheteau, artiste enseignant et auteur-compositeur de l'Aisne qui a salué le gros travail de mémorisation des enfants puisqu'il y avait 13 chants à interpréter.

Le projet est né en 2016. Nicolas Michenaud, professeur de formation musicale et chant choral, est le relecteur officiel du conte tout juste écrit. L'idée naît alors d'associer les trois entités musicales conservatoire de Grand Cognac, Barbezieux et l'école départementale dans un projet commun qui va mobiliser 250 enfants. Le conte musical arrive à point nommé et Nicolas Michenaud le présente à ses collègues. « On a tout réorchestré avec Nicolas. C'est une création originale », précise Vincent Francheteau.

Le projet mobilise les enseignants depuis un an et les enfants se sont attelés à la tâche dès le mois de septembre demier. Une ultime représentation sera donnée à Confolens dans le cadre de Musical'été samedi 23 juin, à 15 h 30.

Sandra Balian



Accompagnés musicalement par leurs professeurs, les enfants des trois conservatoires ont interprété 13 chants. PHOTO S. B.

Les chaînes françaises s'unissent face à Netflix

TÉLÉVISION TF1, France Télévisions et M6 vont créer une plateforme de vidéo en ligne, Salto



Avec cette nouvelle plateforme, elles espèrent faire face à la concurrence de Netflix et d'Amazon. PHOTO POR/« L'ALSACE »

« Avec Salto, les groupes France Télévisions, M6 et TFI entendent proposer une réponse ambitieuse aux nouvelles attentes du public », ont annoncé les trois entreprises dans un communiqué. Jeudi, des sources proches du dossier avaient indiqué que les conseils d'administration des trois groupes avaient donné leur onction à cette alliance inédite. Les groupes français font valoir que cette plateforme en ligne, qui fonctionnera sur abonnement et sans engagement, of frira « une variété sans égal » de programmes.

Cette plateforme dite OTT (c'est-àdire accessible via Internet, sur ordinateur, tablettes ou smartphones, ou sur certains téléviseurs, tout comme Netflix ou Prime Video d'Amazon), « permettra de retrouver tous les meilleurs programmes de télévision (le direct et le rattrapage), mais aussi de découvrir des programmes inédits », selon les nouveaux alliés.

Moins de 5 euros par mois

À eux seuls, TF1 et France Télévisions représentent 75 % de la création audiovisuelle en France. Et les trois partenaires se disent ouverts à ce que d'autres chaînes les rejoignent. La date de lancement et les tarifs n'ont pas été précisés, mais selon une source proche du dossier, ce nouveau service devrait afficher un abonnement de base inférieur à 5 euros par mois. Salto « proposera plusieurs formules d'abonnement pour tenir compte des besoins de chacun », et « s'articulera de la meilleure manière avec les plateformes gratuites existantes: MYTF1, 6Play et France.tv», assurent ses fondateurs, qui vont créer une société à parts égales pour ce projet

La présidente de France Télévisions, Delphine Emotte, avait relancé en novembre l'idée d'une plateforme commune aux chaînes publiques et privées et plaidé pour l'émergence d'une « équipe de France de l'audiovisuel », capable de « devenir un champion européen qui pèse (rait) sur la scène mondiale ». De telles alliances ont déjà été constituées aux États-Unis (Hulu) et au Royaume-Uni (Freeview).

Uneunionsacrée

Un projet de rapprochement avait échoué par le passé, notamment en 2015, mais M6 et TF1 s'étaient montrés ouverts ces derniers mois. Pour se donner le temps de nouer un accord, France Télévisions avait gelé en mars son propre projet de plateforme vidéo payante, attendu au printemps. Lundi, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, avait encouragé l'audiovisuel public à « construire des alliances avec les chaînes privées pour permettre l'émergence d'un champion numérique de la diffusion des programmes français».

Avec cette union sacrée, Delphine Ernotte et ses homologues Gilles Pélisson (TF1) et Nicolas de Tavernost (M6) prennent le taureau par les comes, face à la concurrence fulgurante de Netflix et d'Amazon, les géants américains de la vidéo en ligne. Netflix, présent depuis seulement quatre ans dans l'Hexagone, y compterait désormais 3,5 millions d'abonnés, selon « Libération », soit plus qu'OCS, le bouquet payant d'Orange. Au rythme auquel il croît (100 000 clients par mois selon le quotidien), l'ogre Netflix semble en mesure de s'imposer tôt ou tard comme le numéro 1 de la télévision payante en France, devant Canal+et ses 4.9 millions d'abonnés.